Pèlerinage Lourdes Express

Du 8 au 11 février 2026





Programme du pèlerinage en semi-autonomie

- Grotte de Massabielle, geste de l'eau
- Méditation du chapelet
- Chemin de croix
- Temps à la chapelle des lumières
- Visite sur les pas de Bernadette
- Messe internationale du 11 février

_

Horaire départ du car :

- Dimanche 8 février 2026 : départ d'Angers, centre St Jean 36 rue Barra à 7h00
- Mercredi 11 février 2026 : Arrivée à Angers vers 22h.

CONDITIONS TARIFAIRES:

Prix du pèlerinage : Prix par personne : transport, tarif hôtel en pension complète, frais de dossier, assurance MSC, pourboires	
☐ En chambre double 3 étoiles : 360 €	☐ en chambre simple 3 étoiles : 395 €
Je souhaite partager ma chambre avec :	

COMMENT S'INSCRIRE?

Renvoyez-nous la fiche d'inscription jointe, une photocopie de votre carte d'identité recto∕verso, un chèque d'acompte de 2500 € à l'ordre des pèlerinages diocésains.

Les prix s'entendent par personne, en pension complète du 8 février pour le diner au 11 février après le déjeuner.

Date limite d'inscription le 31 décembre 2025.

Règlement possible par virements, chèques et espèces.

Chèque(s) à libeller à l'ordre du service des pèlerinages du diocèse d'Angers

Virements possibles: nous contacter.

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues ci-après.

Il est possible de régler le pèlerinage en plusieurs versements. Pour cela, joindre tous les chèques datés du jour de rédaction et indiquer la date d'encaissement au dos de chaque chèque.

Ce prix comprend:

- Le transport en car
- La pension complète du diner du dimanche soir au déjeuner du mercredi midi.
- Les documents de voyage
- L'assurance par la Mutuelle Saint-Christophe

Ce prix ne comprend pas:

- Les boissons
- Les repas sur la route à l'aller et au retour
- Les quêtes
- Et toutes les dépenses à caractère personnel
- La mise à disposition d'un fauteuil roulant et d'un rouleur (à prévoir individuellement)

Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.

<u>DESISTEMENT</u>: En cas de désistement, merci de prévenir le Service des Pèlerinages au plus vite (fournir un justificatif).

ANNULATION PAR LE PELERIN

Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

Frais d'annulation :

Le voyageur a la possibilité d'annuler/résoudre le présent contrat moyennant le paiement des frais suivants (par personne ou par dossier, sur le prix total dupèlerinage):

Frais d'annulation (sur le prix total du voyage)

- A plus de 45 jours avant le départ : 100 € de frais d'annulation
- Entre 45 et 30 jours avant le départ : 410 € de frais d'annulation
- Entre 29 jours et 15 jours avant le départ : 815 € de frais d'annulation
- Entre 15 jours et 8 jours avant le départ : 1230 € de frais d'annulation
- Entre 7 jours et le jour du départ : pas de remboursement possible

Bulletin d'inscription, individuel

A envoyer à la direction diocésaine des pèlerinages

Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur arrivée.

Signature du pèlerin

Inscriptions avant le 31 décembre 2025 M / Mme / Père / Religieux Prénom: Date de naissance : / Nationalité: Adresse · Code postal: Ville: Téléphone fixe : Téléphone portable : F-mail: Paroisse: PERSONNE HORS PELERINAGE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE DURANT LE SEJOUR (A COMPLETER OBLIGATOIREMENT) Nom: Prénom: Téléphone fixe : Téléphone portable : E-mail: Intitulé du pèlerinage : Lourdes express avec le diocèse d'Angers Voyage en car: Date de départ : 08/02/2026 vers 7h Date de retour : 11/02/2026 vers 22h Hébergement en chambre double et individuelle Je souhaite partager ma chambre avec : Pension complète à partir du diner du 8 février 2026 jusqu'au déjeuner du 11 février 2026 Régimes spéciaux à préciser si nécessaire : Je m'inscris au pèlerinage et je verse la somme de € avant le 31 décembre 2025 Virement Espèces Chèque (à l'ordre de service des pèlerinages du diocèse d'Angers.) Joindre tous les chèques en indiquant la date d'encaissement au dos de chaque chèque. J'ai lu et accepte les conditions tarifaires page 2. Fait à Le

Pour aider les pèlerins en difficulté, je fais un don de€ Pour recevoir un reçu fiscal : Faire un chèque séparé de l'inscription, le libeller à : Association diocésaine d'Angers	
 AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES (RGPD) 	
La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins. ATTENTION DE NE PAS OUBLIER DE COCHER LES CASES CORRESPONDANTES A VOTRE CHOIX.	
J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattachés à l'Association Diocésaine d'Angers située au centre St Jean, 36 rue Barra à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris : OUI NON J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattachés à l'Association Diocésaine d'Angers à transmettre mes coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de	
covoiturage : OUI NON J'autorise l'Association Diocésaine d'Angers à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) : OUI NON	
Conformément à la législation en vigueur (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante DPO Centre St Jean, 36 rue Barra,	
49000 Angers ou un email à DP0@diocese49.org. Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.gouv.fr	
■ DROIT A L'IMAGE	
Date de l'autorisation :/	
Ma participation à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction diocésaine des pèlerinages du diocèse d'Angers du 8 au 11 février 2026 lors du pèlerinage organisé par le diocèse d'Angers. oui Non	
L'utilisation des images et sonores réalisés par leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation désignés : Newsletter, Site internet	
Sans limite de quantité, dans le cadre du pèlerinage. Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre adresse, numéro de téléphone et adresse mail, votre	
voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixé et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adaptés en tout ou partie par le diocèse d'Angers, à titre gracieux. oui Non	
Je soussigné (prénom et nom) : Déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les	
explications de ces autorisations. Fait à : Signature :	
Le: / /	